

Objet : Résultats du sondage sur le changement des plages de coupure du chauffage collectif

Suite à la modification des plages de coupure du chauffage collectif de base en janvier 2023, le conseil syndical s'était engagé, lors de l'AG 2022, à effectuer un sondage sur le ressenti par les occupants de ces nouvelles plages. En voici le synthèse.

Participation

123 formulaires ont été distribués.

52 réponses ont été rendues, soit une participation de 42 %.

Changements de radiateurs

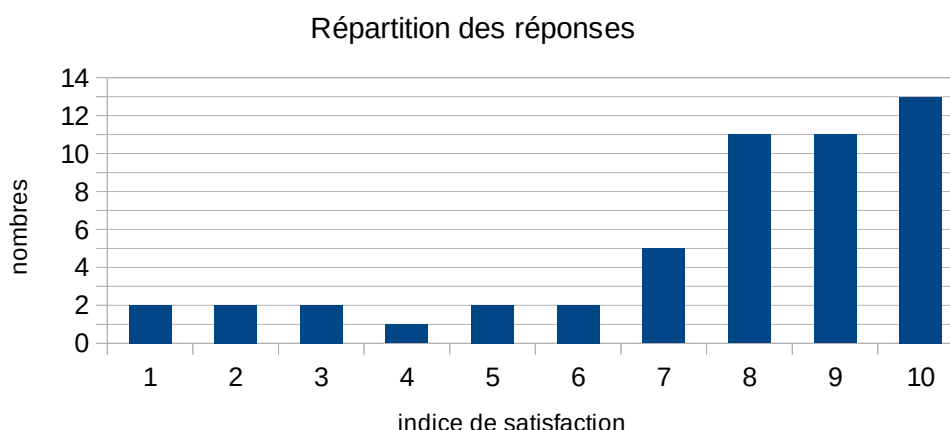
24 occupants répondent ne pas les avoir changés (mais ceux-ci ont pu être changés par l'occupant précédent)

27 répondent les avoir changés dans le salon.

21 répondent les avoir changés dans les chambres.

Indice de satisfaction

L'indice moyen de satisfaction est de 7,65



Critères d'amélioration

L'amélioration du confort recueille 22 suffrages, le coût du budget chauffage en recueille 38.

Quant aux "autres", les réponses vont d'un déni total du chauffage collectif de base à des suggestions parfois farfelues, parfois pleines de bons sens sur lesquelles le CS va méditer.

Le conseil syndical remercie tous les occupants (propriétaires et locataires) qui ont bien voulu répondre à ce sondage.

-O-O-O-